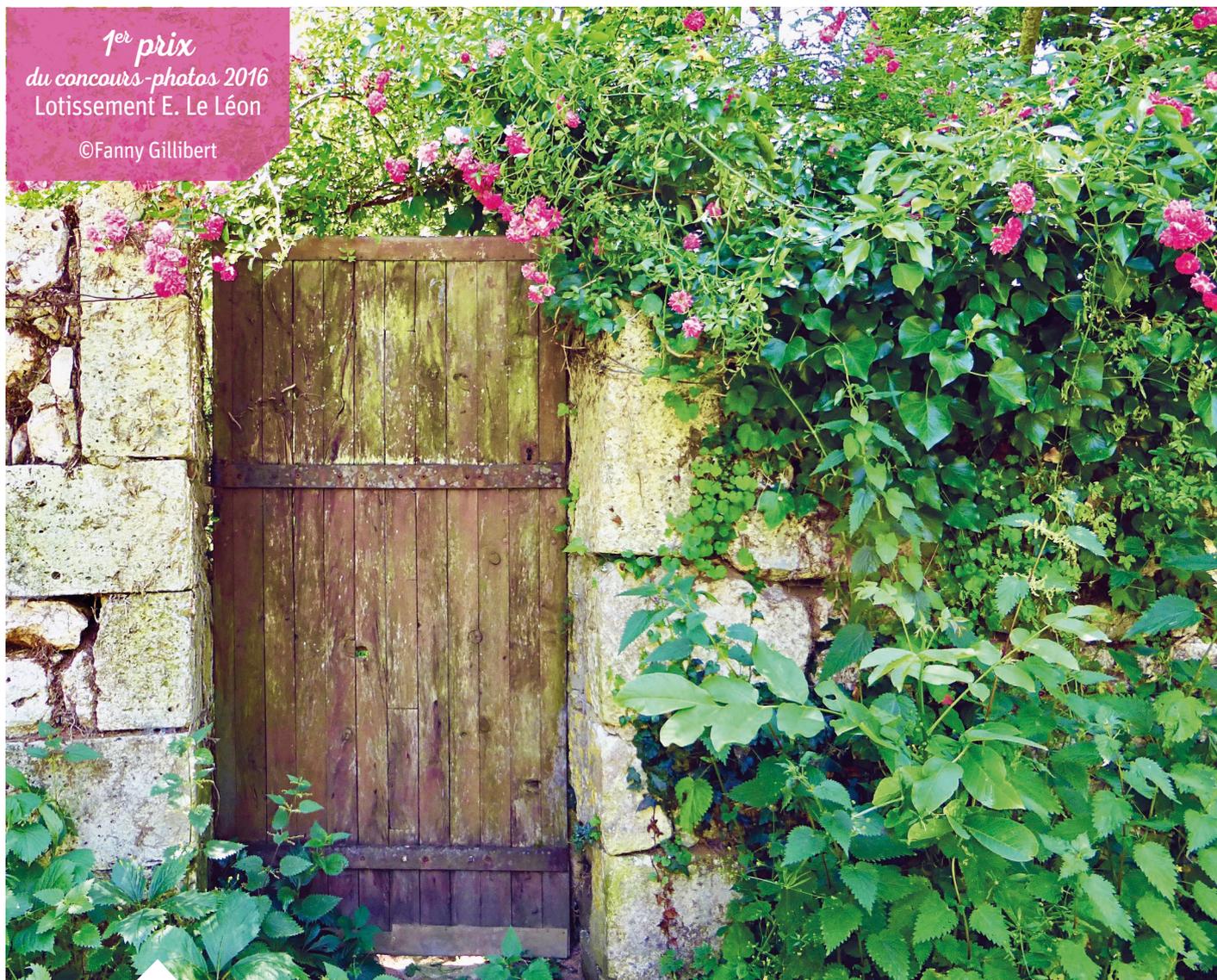


1^{er} prix
du concours-photos 2016
Lotissement E. Le Léon

©Fanny Gillibert



Édito du maire Actualités

p. 2



Vie municipale

p. 3-5

Projets et vie de la commune,
2^e concours photo,
budget 2017, réunions du
conseil, infos pratiques



Dossier : Maison de santé

p. 6-7



Vie scolaire & périscolaire

p. 8

Vie associative

p. 9 à 11

Activités des associations,
Calendrier des manifestations
du 2^e semestre 2017



Madame, Mademoiselle, Monsieur, La Maison de Santé, le gros chantier lancé en 2015, est opérationnelle depuis le mois de mai. Une réalisation importante pour notre commune, avec un rayonnement intercommunal non négligeable qui permet à St-Angeau de s'inscrire dans le futur comme un pôle attractif et un lieu de rencontres autour de la place Joubert. La très bonne collaboration entre les professionnels de santé et la municipalité nous laisse entrevoir l'arrivée d'un nouveau service souhaité par la population. Un peu de patience, une surprise est attendue pour la fin d'année.

Un autre projet important est en réflexion depuis plus d'un an, je veux parler de la création d'une commune nouvelle avec nos deux communes voisines, St-Amant-de-Bonnieure et Ste-Colombe. L'état d'avancement des échanges entre les différents groupes de travail, ne me permet pas au moment d'imprimer ce bulletin de vous donner la date précise de ce « mariage » même si j'aimerais qu'il soit célébré dès janvier 2018.

Vous trouverez dans les pages suivantes les actions engagées et les décisions prises pour assurer le bon fonctionnement communal.

Comme je vous l'avais promis, un petit mot sur ma santé. Le protocole de soins est terminé, les résultats sont très encourageants. Je renouvelle mes remerciements à celles et ceux qui m'ont adressé des messages de soutien.

Pour terminer, je vous souhaite de bonnes vacances.

Jacques BOURABIER

EN BREF

Commune nouvelle

Les trois conseils municipaux (St-Angeau, St-Amant-de-Bonnieure et Ste-Colombe) ont décidé cet hiver de constituer plusieurs groupes de travail, composés chacun des élus des trois communes afin de préparer la future commune nouvelle :

- Ressources humaines
- Finances, fiscalité
- Inventaire patrimonial
- Cadre de vie
- Environnement
- Enfance jeunesse

L'objectif est de constituer cette future commune nouvelle fin 2017 pour une naissance concrète au tout début 2018. Tout au long du printemps, ces groupes ont travaillé. Le résultat a été partagé entre tous les élus le 30 juin. À partir de cette mise en commun, les conseils municipaux seront invités à aller plus loin dans la concrétisation de ce projet, à savoir la rédaction d'une charte et son adoption par les trois conseils municipaux. Les habitants des trois communes seront bien évidemment tenus informés de l'avancement de ce projet.

Projet éolien

L'entreprise EDF-EN poursuit son projet. Ce dernier a évolué et ne comporte à ce jour que cinq éoliennes et non six comme envisagé initialement. Deux éoliennes pourraient être implantées sur notre commune, deux sur la commune de Coulgens et une sur le territoire d'Aussac-Vadalle. Le dossier administratif est en cours de constitution pour un dépôt en Préfecture dans les mois à venir. L'enquête publique devrait débuter en janvier

2018. Vous êtes invités à émettre votre avis pendant cette période.

Les conseils municipaux des deux communes voisines sont favorables à l'implantation des éoliennes. Les élus de St-Angeau, à une large majorité, s'opposent à cette réalisation. Malgré tout, à l'instant présent, nous ne pouvons affirmer que ce projet ne verra pas le jour. N'oubliez pas qu'un classeur d'information est à votre disposition en mairie.

La nouvelle communauté de communes «Cœur de Charente»

54 communes, 22 652 habitants, plus de 60 élus délégués : voici en quelques chiffres les contours de la nouvelle Communauté de Communes créée en janvier 2017 suite à la fusion des CDC du Pays Manslois, du Pays d'Aigre et de la Boixe. Le siège administratif est établi à Tourriers ; les services assainissement et urbanisme sont basés à Mansle ; le Pôle service à la population et attractivité est à Aigre. Jean-Pierre de Fallois en a été élu président et Sophie Mevellec en est sa directrice. Pour en savoir plus : www.coeurdecharente.fr

Travaux

Des travaux de voirie sont prévus : un devis de 25 000 € a été signé pour permettre à l'entreprise Bernard TPGT de commencer mi-juillet.

Seront concernés : la place Arsène Roudy (1100 mètres linéaires), la rue de la Barraude (830 ml) et le cheminement piéton en direction de l'école (65 ml), l'impasse Charbonnière (55 ml), la rue de la Croix

Vergnaud (715 ml), la rue de la Gare (160 ml), la cour Marchande (65 m²), la rue Marcel Guillot (20 m²) ; et quelques sections à Villars et Devezeau.

En juin, la commune a commandé à l'entreprise Sylvestre des travaux de forage au stade afin de pouvoir arroser de façon plus économique.

Enfin, des travaux en régie ont été réalisés dernièrement par nos employés municipaux dont nous saluons la grande efficacité : réfection des peintures du logement de l'ancienne perception, cheminement piéton en direction de l'école (il reste à installer des panneaux de signalisation), fabrication et installation des tables de pique-nique à la Barraude.



Des tables de pique-nique à La Barraude

Deux tables de pique-nique ont donc trouvé leur place au terrain de La Barraude en bordure du bois. Elles commencent à faire la joie des amateurs de pique-nique en pleine nature. Devant ce succès, nous prévoyons l'installation d'un barbecue prochainement.

Hommage à Jean-Hugues Malineau

Les élèves de CM1/CM2 de l'école élémentaire de St-Angeau ont été ravis de participer à un projet de représentation théâtrale en hommage à Jean-Hugues Malineau, leur poète angélusien (décédé le 9 mars 2017). Suite à la venue de M. Malineau dans leur classe, les élèves se sont lancés dans des projets d'écriture poétique mais ils n'ont pas voulu arrêter leurs projets ici, sur de simples productions écrites. Ils ont vraiment voulu rendre hommage à ce grand poète qui les a touchés, inspirés et faits voyager et rêver. Ils ont voulu faire en sorte que M. Malineau soit toujours parmi nous. Aussi ont-ils préparé une mise en scène théâtrale avec l'aide de Brigitte Vastel, de la compagnie Juste Nez (projet soutenu par la CDC Cœur de Charente, que nous remercions sincèrement). Les poèmes, les mots que M. Malineau maniait avec Art et quelques productions d'élèves ont été mises en scène dans une représentation « Poésie Parc », le 30 juin à la salle socioculturelle. Les enfants et moi-même avons été très touchés de notre rencontre avec ce grand homme qui a su offrir et partager avec chacun d'entre nous. Je l'ai connu à travers ses écrits lors de mes premières années d'enseignement aux Mureaux, en région parisienne. J'adorais faire jouer mes élèves avec les mots, leur faire réciter des virelangues, leur faire découvrir la joie de manier la langue française et de produire quelque chose de beau et de touchant en leur faisant lire des textes de M. Malineau. Quand j'ai eu le plaisir de le rencontrer « pour de vrai », comme diraient mes élèves, à St-Angeau, je crois que j'étais toute aussi émue et impressionnée qu'eux. J'ai eu le privilège qu'il soit intervenu auprès de mes élèves et ce moment restera sincèrement gravé dans mon cœur car je suis certaine qu'ils garderont eux-mêmes un profond souvenir d'amusement en ayant joué avec les sons, les sentiments et en ayant été guidés par « Le poète des enfants » !

Céline Cordeau, enseignante de classe de CM1/CM2 de St-Angeau



Concours-photo prêts pour la 2^e édition ?

Nous avons organisé, l'année dernière et pour la 1^{re} fois un concours-photo dont les prix ont été remis lors de la soirée des vœux du maire. Le 1^{er} prix (Fanny Gillibert) vous offre la couverture de ce bulletin. Une 2^e édition s'ouvre à vous cette année avec comme thème :

St-Angeau : un village haut... en couleurs

Laissez libre cours à votre inspiration, à votre imagination, à votre passion pour la photo pour interpréter à votre guise le thème que nous vous soumettons cette année.

Pour en savoir plus, consultez notre site

Internet & surtout

rejoignez-nous au lancement du concours pour un apéritif estival et convivial à La Barraude : le mercredi 12 juillet à 18h30.

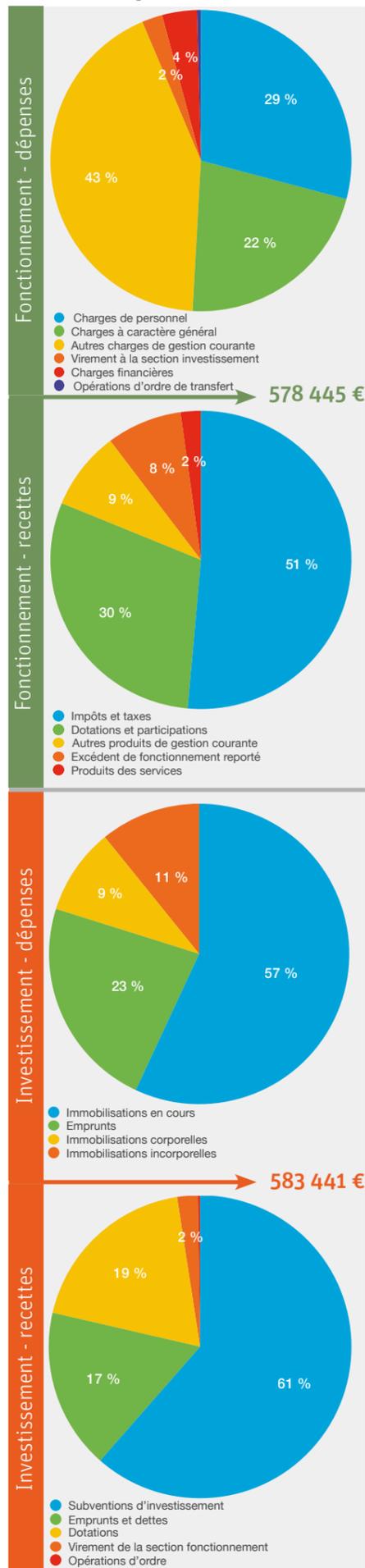
Présence Verte en Charente

Cette association propose 3 types de services reconnus au titre des «services à la personne» et met à votre disposition un personnel compétent. Elle est agréée par l'État pour les services rendus aux personnes physiques à leur domicile.



Ensemble, améliorons votre quotidien !

www.presencevertecharente.fr



Budget 2017

- une stabilité du budget consacré à l'assainissement
- une maîtrise des dépenses de fonctionnement
- une section d'investissement dédiée pour l'essentiel à la fin de l'opération « maison de santé »
- des taux des principaux impôts directs inchangés

1. Le budget consacré à l'assainissement

Il s'élève à 100 466 € en fonctionnement. L'essentiel des dépenses de fonctionnement est consacré aux charges à caractère général, aux frais de personnel et au virement à la section d'investissement. Les recettes de fonctionnement sont principalement constituées par la redevance payée par les usagers. La section d'investissement s'élève à 33 907 €, dont 6 522 € de remboursement de l'emprunt. À noter que 2017 est la dernière année de remboursement d'emprunt, celui-ci s'achevant au premier trimestre. Cela a permis la baisse du tarif d'assainissement décidée en 2016.

2. Budget principal : une maîtrise des dépenses de fonctionnement

Le budget de fonctionnement s'élève à 578 445 € ; il est stable par rapport à l'année passée (569 946 €). Les dépenses sont principalement les charges à caractère général

(125 910 €), le personnel (168 400 €), et 247 281 € d'autres charges de gestion, où l'on retrouve notamment la participation au SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) de 197 051 € en hausse par rapport à 2016 (169 872 € l'an dernier).

3. Une section d'investissement marquée par la fin de l'opération « maison de santé »

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 583 441 €, contre 657 180 € l'an passé. L'essentiel s'explique par l'opération « maison de santé ». En effet, la plupart des factures a été payée en 2017 et la plupart des subventions sera également perçue cette année. Les recettes d'investissement se caractérisent principalement par le virement de la section de fonctionnement précitée (12 778 €), 49 170 € de dotations, 358 596 € de subventions (État, Région, Département, Europe).

4. Les taux d'imposition

L'an passé, afin de nous rapprocher des taux des communes voisines, nous avons décidé de diminuer les taux où nous étions élevés, portant le taux de CFE à 24,78%, et le taux de taxe foncière à 22,03%. Nous avons en revanche augmenté le taux de taxe d'habitation à 16,93 %. Ces taux sont inchangés en 2017.

Bon à savoir

Quelques infos sur des dispositifs d'aide qui vous sont ouverts :

- **«Ma commune Ma santé»** : une nouvelle possibilité d'adhésion à une complémentaire santé à tarif préférentiel est offerte à l'échelle du Pays Ruffécois depuis 2016. www.paysduruffecois.com (onglet : Services à la population / mutuelle solidaire)
- **«Coup de pouce pour les vacances»** : le département de la Charente accorde des aides pour faciliter les départs en vacances de vos enfants. www.lacharente.fr / 05 16 09 76 47

Les réunions du conseil

Durant les dernières réunions de Conseil, différentes décisions ont été prises :

- L'achat d'un distributeur à engrais d'occasion pour épandre l'engrais sur le stade ou le sel sur les routes en cas de neige : coût 150€.
- Autorisation donnée au SDEG (qui gère notre éclairage public) pour remplacer les lampes à vapeur de mercure par des éclairages LED : coût 4085,41 €.
- Le remplacement de Valérie POTTIER (fin de contrat aidé au 30 avril 2017) par Nathalie AUDIT pour une durée de 12 heures hebdomadaires pour l'entretien des locaux de la commune.
- La date du repas des aînés de 2017 a été fixée au 2 décembre.
- L'achat d'un désherbeur thermique afin de compenser l'arrêt de l'emploi du désherbant.
- L'avis favorable à la demande du Syndicat d'eau de Puyréaux concernant la déclaration d'utilité publique du périmètre de protection du forage des Seigelards sur St-Ciers-sur-Bonnieure.
- La sollicitation d'une subvention départementale de 8 831,22 € dans le cadre du FDAC (Fond Départemental d'Aide aux Communes) pour la réalisation de travaux de voirie s'élevant à 21 194, 93 €.

- La signature d'une convention de 5 ans pour le suivi agronomique de la station d'épuration (1 208,78 €).
- La fixation du montant du loyer mensuel de la Maison de Santé : 2 400 €.
- Des travaux rue de la Barraude pour sécuriser l'accès piétonnier à l'école.
- Le maintien des taux des impôts locaux (taxe d'habitation 16.93%, taxe sur le foncier non bâti : 56.79%, taxe sur le foncier bâti : 22.03%, CFE : 24.78%)
- Dans le cadre de la loi NOTRe, La CDC Cœur de Charente a l'obligation d'assurer la compétence urbanisme (permis de construire, CU, demande préalable de travaux) conduisant à la signature d'une convention avec la commune de St-Angeau pour la mise à disposition de ce service désormais communautaire.
- L'adhésion au volet numérique de l'ATD 16 (Agence Technique Départementale) qui fusionne avec le SDITEC pour assurer les missions d'assistance numérique et informatique.
- Le projet de périmètre de la fusion des trois syndicats de rivières (Tardoire, Bonnieure, Bandiat) : Alain THILL devient titulaire et Jacques FAYE, suppléant.

Enquête publique

Du 14 juin au 17 juillet - Programme pluriannuel d'amélioration du bassin de la Bonnieure : travaux nécessaires à la réalisation de ce programme sur les communes de : Chasseneuil, Cherves-Chatelars, Genouillac, Mazières, Montemboeuf, Les Pins, Roumazières-Loubert, St-Amant-de-Bonnieure, St-Angeau, St-Ciers, Ste-Colombe, St-Mary, Suaux et Vi-

trac-St-Vincent. Mme Paulette Michel, commissaire enquêteur, a reçu en personne les observations du public dans les communes de : Chasseneuil, Cherves-Chatelars, Roumazières-Loubert et sera présente le 7 juillet 2017 de 9h30 à 12h30 en mairie de St-Ciers. Un dossier et un registre d'enquête ont été déposés en mairie de St-Angeau.



La maison des services au public

Des professionnels qui accompagnent gratuitement la population dans ses démarches administratives. Le Centre Social et Culturel du Pays Manslois a été conventionné par les services de la préfecture de la Charente pour ouvrir une « Maison de Service Au Public » (MSAP) à Mansle avec une antenne sur la commune de St-Angeau.

Qu'est-ce qu'une MSAP ?

Les Maisons de services au public délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les Maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques.

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.maisondeservicesaupublic.fr

PERMANENCES :

- le mardi de 9h à 12h à la mairie de Saint-Angeau
- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, au Centre Social et Culturel, 21 rue Martin, Mansle

COORDONNÉES :

tél. 05 45 20 72 08
mail : cscpaysmanslois@orange.fr
www.cscpm.fr

Entretien avec Antoine Trouvé

Quel est votre point de vue sur cette maison de santé ?

La maison de santé est finie : le bâtiment est spacieux, bien conçu. L'espace du secrétariat est très logique, la salle d'attente se révèle plus vaste que l'ancienne. Il n'y a pas non plus surpopulation car les consultations se font principalement sur rendez-vous. Les cabinets et bureaux sont spacieux pour les médecins comme pour les infirmières ; les kinésithérapeutes sont très satisfaits de leur installation. Je pense que la population a apprécié que nous puissions nous regrouper tous en un même lieu ; pour Claude Bernon, c'était un challenge de quitter son cabinet et de bousculer son organisation. Nous pouvons lui rendre hommage ! Un 4^e médecin (Lucile Gendre-Henry) nous a rejoint. Nous sommes maintenant 10 professionnels de santé dans la SISA*, à parts égales. Pour l'organisation interne, tout est logique : l'accès DASRI**, l'accès pompier, les espaces de déambulation. La place Joubert sert naturellement de parking pour les patients, le parking à l'arrière est réservé aux professionnels de santé et aux personnes ayant du mal à se déplacer. Une place handicapée est prévue au plus proche de l'entrée.

Et l'avenir ?

La présence d'une diététicienne apporte un vrai plus à la patientèle : en plus de suivre les patients, elle apporte son expertise lors de nos réunions mensuelles permettant de traiter des dossiers en collégialité (médecins, infirmières, kinés) et dans le respect du secret médical. Nous sommes très favorables à l'arrivée d'autres paramédicaux ; nous pensons qu'il serait intéressant notamment d'accueillir un pédicure-podologue, un orthophoniste, etc. Nous envisageons aussi de développer l'activité Asalée*** : de plus en plus de compétences devraient être amorcées par ce protocole. Nous avons à cœur de former de nouvelles générations en accueillant des internes, des infirmières stagiaires.

En conclusion ?

Nous sommes pleinement satisfaits de la façon dont ce projet a été mené, main dans la main entre nous, professionnels de santé et les élus de la commune. Nous saluons également le talent des architectes qui sont à l'origine de cette belle réhabilitation. Il fait souligner enfin, comme l'a fait le sous-préfet lors de son discours à l'occasion de l'inauguration de la Maison de Santé, le 17 mars dernier, que l'ensemble a été réalisé avec un budget très raisonnable pour un projet de cette ampleur qui de fait, pourrait servir d'exemple.

*SISA = Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires

**DASRI = Déchet d'Activités de Soins à Risques Infectieux

*** Asalée = Action de santé libérale en équipe

FICHE PRATIQUE

• **Kinésithérapeutes** : Mme Emmanuelle FULGENCE (06.21.50.73.49) et M. Jean-Renaud DELBOSQ (06.82.47.97.24) / Tél : 05.45.20.57.85 (choix 2), sur RDV du lundi au vendredi. Possibilité domicile.

• **Infirmières** : Mmes Séverine AUGIER, Catherine FERRANT, Magalie GRANVAUD, Julie LARRET / Tél : 05.45.20.57.86. Permanence pour soins infirmiers et prise de sang les mardis et jeudis, 7h-9h sans RDV.

• **Médecins** : Drs Claude BERNON, Amy BOWRING, Lucile GENDRE-HENRY, Antoine TROUVE / Tél : 05.45.20.57.85 (choix 1). Consultations sans RDV tous les matins 8h-10h + les lundis, mercredis et vendredis après-midi 14h-16h. Pour les consultations sur RDV se référer aux horaires affichés.

• **Asalée : Infirmière** Mme Catherine FERRANT le mardi et le mercredi matin / Tél : 06.71.92.12.07 ou au 05.45.20.57.85 (choix 1) sur RDV / **diététicienne** Mme Virginie PREAU-GUILLOTEAU le vendredi à la maison de santé / Tél 06.50.07.11.19 ou au 05.45.20.57.85 (choix 1), par le biais du secrétariat, sur RDV.

• **Secrétariat** : Mme Cassandra LUGOWSKI, du lundi au vendredi, 8h-12h et 14h-17 h / Tél 05.45.20.57.85 (choix 1).

La Maison de santé pluridisciplinaire

Retour sur un chantier bien mené !



La façade nord (côté cour marchande) avant le début du chantier. Le passage piéton est alors utilisé par de nombreux angélusiens.



Le chantier a commencé le 7 juin. Les baies vitrées, les doublages des murs et plafonds sont enlevés.



Juillet 2016 : le passage piéton est décalé le long de la face ouest des bâtiments.



Juillet 2016 : la structure de l'ancien atelier apparaît.



Octobre 2016 : la réhabilitation se poursuit. L'extension se dessine nettement.



Octobre 2016 : l'espace intérieur se subdivise, tout reste à faire encore.



Novembre 2016 : la façade nord prend forme ; les baies vitrées sont posées.



Décembre 2016 : le chantier est hors d'eau et hors d'air. L'habillage extérieur va bientôt transformer la façade.

En résumé : un projet de grande utilité pour tous les habitants de la commune et bien au-delà ; un bel exemple de réhabilitation et création architecturale contemporaine grâce au talent des architectes de «L'atelier du trait» (Estelle Bemer, Louis Albagnac, Guillaume Trocme) et au travail des entreprises ; une collaboration fructueuse entre tous les acteurs du projet que la commune remercie chaleureusement ainsi que les financeurs sans qui ce chantier n'aurait jamais vu le jour.



La commune s'est beaucoup investie depuis 2015 dans le projet de la Maison de Santé en réhabilitant et agrandissant l'ancien bâtiment du cabinet médical et de kinésithérapeutes, en plein cœur de bourg. Ce nouvel équipement communal a été inauguré le 17 mars 2017.

Le chantier en chiffres : un équilibre à 569 000 €

Dépenses - études, maîtrise d'œuvre et travaux (en HT)	• Menuiseries intérieures - Ent. System'Bois : 27 917,09 €
• Maîtrise d'œuvre : 48 143,87 €	• Sols souples - Ent. Bouchet Frères : 13 962,70 €
• Bureau de contrôle : 4 640 €	• Plomberie/Chauffage - Ent. TES : 40 757,61 €
• Bureau SPS : 1 612 €	• Électricité- Ent. Pierre Perot : 43 853,16 €
• Diagnostic, Géomètre, BOAMP, Esquisse, Orange : 7 786,58 €	TOTAL : 474 232, 19 € HT
• Gros œuvre - Ent. Thorax : 74 182,14 €	(= 569 078,95 € TTC)
• VRD Espace vert - Ent. AB Terrassement : 42 977,13 €	
• Charpente-Couverture - Ent. Action Bois Couverture : 70 311,60 €	Subventions et recettes
• Menuiseries extérieures - Ent. Glass Solution : 44 483,45 €	• FNADT (État) : 100 000 €
• Peinture - Ent. Modul'or : 13 350,52 €	• FSIPL (État) : 155 059 €
• Cloisons-Doublage - Ent. sarl TNS : 40 254,34 €	• Région : 80 000 €
	• Conseil Général : 14 000 €
	• Europe : 46 736 €
	• Réserve parlementaire : 10 000 €
	• Emprunt et autofinancement : 163 283,95 €

Le mot de l'APE

Pour la 33^e année consécutive, l'APE a organisé Les Florales dimanche 21 mai 2017. Une dizaine d'exposants étaient présents sous le soleil pour vendre leurs produits (plantes, fleurs, plants de légumes, tricots, miel, bijoux...). Les visiteurs ont pu effectuer leurs achats pour préparer leur potager et fleurir les jardins. Certains ont ensuite partagé une paella sous le tivolì. Cette animation a permis de récolter de l'argent afin d'aider financièrement à la réalisation des projets des enseignants. Ainsi, nos enfants ont pu partir une journée au Puy du Fou ou 3 jours en classe de mer à l'Île d'Oléron. En Vendée, les écoliers de primaire ont découvert des villages à différentes époques et assisté à des mises en scènes spectaculaires avec des chevaux, des oiseaux, des cascadeurs... À l'île d'Oléron, les enfants de la maternelle de St-Amant-de-Bonnieure ont appris à vivre ensemble sans leurs parents. Ils ont également découvert les éléments naturels qui les entourent : les dunes de sable, le vent avec les manches à air et les moulins à vent, les espèces aquatiques... Encore merci aux enseignants qui organisent toutes ces activités tout au long de l'année (spectacles, vélo, visite de sites historiques, plantations, découverte de la Charente...) et qui permettent aux enfants d'apprendre d'une autre façon. Pour tous les parents qui le souhaitent, vous pouvez nous rejoindre lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu en septembre (plus de précision dans le cahier de vos enfants à la rentrée de septembre).

SIVOS

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire - St-Angeau, St-Amant-de-Bonnieure et Ste-Colombe

Voici le moment de faire le bilan de l'année passée et de préparer la prochaine. Lors de la mise en place de la semaine de 4,5 j., en 2014, le SIVOS et ses 3 communes ont fourni un très gros effort financier (transport, personnel, fonctionnement) qu'il est impossible de maintenir davantage. Dans un contexte économique tendu, le nombre d'enfants inscrits aux TAP est trop important pour permettre des activités de qualité, faisant ainsi émerger une insatisfaction des élus, du personnel et des parents. Nous avons été rapidement victimes de notre succès avec bien souvent 80 enfants pour un personnel d'encadrement composé de 4 personnes soutenues tous les jours par une bénévole, par des animateurs du CSCS de Mansle, une fois par semaine, et par quelques bénévoles, de façon ponctuelle. Nous les remercions tous chaleureusement pour ce soutien inestimable. Nous avons toujours refusé toute sélection pour l'accès aux TAP en offrant la gratuité pour tous. C'est donc un constat d'échec qui nous a conduit, suite aux votes en Conseil d'école et en Conseil syndical, à demander à l'Inspecteur d'Académie, conformément au nouveau projet sur l'école du Président de la République dont nous attendons le

décret, le retour de la semaine de 4 j. Nous voulons proposer une formule de garderie « très » améliorée comportant un renforcement scolaire en lien étroit avec les enseignants, des activités sportives, culturelles, manuelles... Nous vous tiendrons informés de l'organisation de la rentrée scolaire 2017 dès que nous aurons le feu vert de l'Inspecteur d'Académie. Cette année a été marquée par différents mouvements de personnel qui nous a prouvé, une fois de plus, sa grande capacité d'adaptation. Cécilia Merle a pris, au pied levé, la responsabilité des TAP en janvier ; elle coordonnera l'organisation de la nouvelle de garderie et prendra en charge le suivi cantine (menus et commandes), fonction occupée jusqu'à présent par Priscilla Lepage qui prendra, elle, la suite de Martine Crine en tant qu'AT-SEM. Nous souhaitons donc une belle retraite à Martine Crine et de bonnes vacances reposantes et énergisantes à toute notre équipe. Je renouvelle mes remerciements à l'ensemble du personnel pour sa grande motivation et son investissement sans faille pour le bien-être et l'éducation de nos enfants. Je souhaite également mettre en avant la qualité des relations entre tous les enseignants, le personnel, les élus et l'APE, cette entente permet toujours de trouver une solution adaptée pour la qualité de l'éducation des enfants. Bonnes vacances à tous.

Jean-Yves MORELLEC



Sortie des CE2-CM1-CM2 au Puy du Fou en avril

Une vie associative bien remplie

L'amicale des drôles et drôlesses

L'assemblée générale de l'Amicale des Drôles et Drôlesses a eu lieu le 30 avril 2017 réunissant une trentaine de membres. Un bilan moral et financier a été présenté mettant en valeur les principales réalisations de l'année. Un hommage a été rendu à Marcel Buton, président d'honneur de notre amicale, décédé en février dernier. Un moment festif s'en est suivi avec le traditionnel repas. Le prochain goûter aura lieu le 14 octobre 2017 : gâteaux et confitures maison garniront la table. Nous vous attendons nombreux !



Lors du dernier match de l'équipe locale de football, 2 ballons dédiés par les joueurs des Girondins de Bordeaux ont été remis au CSSA par l'Amicale des drôles & drôlesses.

Le CSSA poursuit son développement

Pour compenser le départ en juin 2016 de son éducateur salarié en poste depuis 2 saisons, le CSSA s'est retroussé les manches en impliquant davantage ses dirigeants et ses autres éducateurs. Le challenge n'était pas facile à relever mais ils l'ont fait : l'école de foot a pris un nouveau départ grâce à une équipe plus étoffée dont la motivation et le sérieux ont été le moteur de leur engagement tout au long de l'année. Résultat : des jeunes enthousiastes et heureux dont les progrès, balle au pied, ont pu être mesurés par les parents en cette fin de saison lors des tournois de leurs catégories respectives. Le CSSA possède désormais des bases solides pour assurer son avenir sous les meilleurs auspices possibles.

La saison 2016/2017 s'est achevée fin mai pour les joueurs seniors avec un petit brin d'amertume, pour l'équipe première notamment, qui a longtemps cru en ses chances d'accéder au niveau supérieur mais qui, suite à un petit passage



L'école de foot - mai 2017

à vide en mars/avril, a dû laisser ses poursuivants lui ôter tout espoir de terminer en tête. Il faudra néanmoins retenir de cette saison les bons résultats des 3 équipes seniors qui auront accompli dans l'ensemble un beau parcours.

Le CSSA a, par ailleurs, poursuivi ses activités associatives de divertissement en organisant de nombreuses manifestations. Place maintenant à la trêve estivale, le CSSA donne rendez-vous aux amateurs de ballon rond dès septembre avec une équipe dirigeante rajeunie bien décidée à poursuivre le développement entrepris depuis quelques années déjà. Si vous avez envie de rejoindre les bénévoles du CSSA prenez contact avec un dirigeant.

Cercle de yoga

Pratiquer le Yoga, pourquoi, comment ?

La pratique a pour objectif de dénouer les tensions tant physiques que cérébrales provoquées par nos activités quotidiennes. Durant les séances, vous êtes guidés dans le geste et les postures de façon à libérer en profondeur le souffle et son action équilibrante. Graduellement, tout au long de l'année, la pratique régulière procure un meilleur sommeil, la circulation se trouve stimulée, la concentration est renforcée et le tonus musculaire harmonisé. La sensation d'apaisement général et le confort physique qui en résultent permettent d'entretenir l'optimisme intérieur, protecteur du système immunitaire. Les séances ont lieu tous les mercredis de 18h30 à 19h45. Elles reprendront le 13 septembre prochain. Renseignements & inscriptions au 06 73 38 58 34 ou au 05 45 62 15 40.



Florent Pereira à quelques mètres de la ligne d'arrivée du Critérium de Terrebourg.

ACPG-CATM-TOE-VEUVES

L'Amicale des Anciens Combattants a tenu son Assemblée Générale le 21 janvier 2017 à la salle des associations de St-Angeau en présence du maire Jacques Bourabier, du président cantonal Michel Charriaud et de Frédéric Rondeau, adjoint de la commune de St-Ciers.

Le président Laurent Maupetit après avoir fait observer une minute de silence en l'honneur de nos camarades décédés, ouvre la séance et présente son rapport moral. (Depuis cette date 3 adhérents nous ont quittés : André Gachet, Rémy Poux CATM et Jean-Marie Rondeau AC). Le rapport financier positif présenté par le trésorier a été approuvé à l'unanimité. Après les questions diverses, la séance a été levée et la discussion s'est poursuivie autour du pot de l'amitié. Le 18 mars, nos porte-drapeaux ont participé au Congrès départemental des Anciens Combattants à Montbron et le 8 mai aux Cérémonies de Mansle, St-Ciers, St-Angeau et St-Amant-de-Bonnieure.

Comité des fêtes Terrebourg-St-Angeau

Le dernier Critérium de Terrebourg pour Florent Pereira

La municipalité de Mornac a décidé de ne plus être partenaire pour l'organisation et le financement de sa « course » sur le Critérium des 2 Vallées, nous sommes revenus à l'origine d'une classique telle qu'initiée par le Comité de Terrebourg, voilà 35 ans. Ce Critérium revenu à sa version traditionnelle Course Cycliste de Terrebourg, n'a pas manqué sa notoriété le dimanche 9 avril en terme de plateau et de spectacle. L'épreuve accueillait cette année les coureurs Élite de 1^{re} et 2^e catégories. Pour faire taire quelques rumeurs... le Critérium Cycliste de Terrebourg



prend fin sur un budget 2017 excédentaire. Plus de 100 concurrents issus de 5 clubs de DN1 français et pas moins d'une dizaine d'anciens professionnels, plus deux Espagnols ont pris le départ et au terme d'un sprint massif, l'Auvergnat Florent Pereira s'est imposé.

Pourquoi le dernier Critérium Cycliste de Terrebourg ?

Lors de sa réunion du 12 mai il a été annoncé que plusieurs membres seront démissionnaires au 31 décembre 2017, mais d'ores et déjà, l'équipe susceptible de poursuivre l'activité du comité a précisé qu'elle ne souhaite pas faire perdurer le Critérium Cycliste de Terrebourg, (cette activité est trop lourde à gérer), les autres animations seraient maintenues. L'Assemblée Générale de décembre prochain décidera des actions à entreprendre en 2018.

Le 18 Juin : à St-Angeau c'était l'APPEL du Circuit des Anges, sous un soleil de plomb, organisé par le Comité et l'École de Cyclisme du Guidon Manslois. 19 Clubs représentés pour 86 engagés. La remise des récompenses s'est faite en présence de J. Lambert et de J. Bourabier. Nous remercions tous nos sponsors, ainsi que nos bénévoles.

La section animation a bien commencé l'année 2017.

Pour le concert du nouvel an (le 14 janvier) les petits musiciens de

l'École Départementale de Musique ont montré tout leur talent devant une salle comble. Ces petits virtuoses ont enchanté le public ; cette manifestation sera réitérée en 2018, avis aux amateurs. En mars, la troupe «Zygomat» est venue pour la 2^e année, jouer la pièce de théâtre « Les vieilles pies battent en retraite ». Le talent de ces deux actrices est très apprécié, les 80 entrées en témoignent. Cette pièce sera jouée en 2017-2018 et nous forcera à attendre 2019 pour pouvoir à nouveau les applaudir. 2018 sera donc l'occasion de vous proposer et vous faire découvrir une autre troupe de théâtre. Enfin en mai, la sortie au zoo de Beauval : 46 participants ont pris la route pour aller à la rencontre des pensionnaires du zoo. Le groupe a ainsi pu découvrir l'un des plus grands zoos, avec la représentation des otaries « L'Odyssée des lions de mer », le magnifique spectacle des oiseaux « Les Maîtres des Airs », des animaux aussi imposants que les rhinocéros, les lamantins où encore l'île aux gorilles, mais également «des modèles réduits» tels que les lémuriers ou les souris-cat. N'oublions pas les pandas : seuls 17 zoos dans le monde ont le privilège d'en accueillir. Les participants sont tous revenus ravis de leur journée.

Les cagouilles dynamiques

Avec Agnès, les cours de Zumba continuent tous les mardis (sauf pendant les vacances scolaires) de 20h à 21h à la salle socioculturelle et remportent toujours un grand succès. Le scrapbooking (de temps en temps home déco) avec Françoise se poursuit 1 fois par mois le samedi après-midi à 14h et pour les enfants le premier mercredi (même horaire) des vacances scolaires à la salle associative. Les thèmes et les dates sont décidés d'un cours à

l'autre. L'art floral avec Julie connaît toujours un franc succès. Les conditions vous seront précisées sur le site pour le 2^e semestre. Un nouvel atelier a vu le jour : fabrication d'objets en carton un samedi par mois à 14h salle associative. Le 14 janvier la marche nordique a attiré, certes un petit nombre de personnes, mais très motivées et s'est déroulée dans la bonne humeur. Le 21 janvier, notre soirée dansante a été une grande réussite avec beaucoup de danseurs sur la piste. Le 12 mars, l'après-midi jeux enfants et adultes avec notre «fameuse caisse à savon» a encore beaucoup plu et la confection de crêpes a permis à tous de reprendre des forces. Le 7 avril, l'association a offert le petit déjeuner aux enfants des écoles du SIVOS, et cette année encore beaucoup d'enfants et parents étaient présents. Ensuite, une marche animée par Agnès était proposée. Merci à tous pour votre participation. L'association les Cagouilles dynamiques vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous en septembre. Pour tous renseignements complémentaires : 05 45 69 18 97 ou 05 45 92 27 87 (entre 18h et 20h) Piffeteau.virginie@orange.fr jeanfrancois.colomar@neuf.fr



Les amis de St-Angeau

Les groupes qui se réunissent toujours chaque semaine.

- mardi 14h-17h : l'atelier des artisans / 19h-21h : ping-pong
- mercredi 12h-14h : l'atelier des arts / 14h-17h : pétanque
- jeudi 19h-21h : fléchettes
- et le dernier vendredi du mois : 10h-12h Le Coin Café.

Nous avons également organisé plusieurs événements comme un pique-nique en juillet, un barbecue en juin, plus tard dans l'année nous proposerons un quiz et une fête pour Halloween ainsi que quelques voyages pour explorer La Charente.

CALENDRIER 2^e semestre 2017

- **Vendredi 7 et samedi 8 juillet /20h30 & dimanche 9 juillet /14h30** : lotos, salle Alpha-Loisirs à Angoulême (Comité des Fêtes)
- **Mercredi 12 juillet /18h30** : Lancement du concours-photo avec apéritif à la Barraude -gratuit (commune de St-Angeau)
- **Dimanche 27 août** : brocante, rue des Saint-Amants, St-Angeau (Comité des Fêtes)
- **Samedi 2 septembre** : sortie « Venise Verte » (Comité des Fêtes)
- **Samedi 9 septembre / 10h-19h** : journée multisports, salle socioculturelle (Cagouilles dynamiques)
- **Mercredi 13 septembre / 20h30** : loto, salle Alpha-Loisirs à Angoulême (Comité des Fêtes)
- **Samedi 14 octobre** : goûter des drôles & drôlesses, salle socioculturelle

CALENDRIER (suite & fin)

- **Samedi 21 octobre / 20h** : repas dansant, salle socioculturelle (Cagouilles dynamiques)
- **Samedi 28 octobre** : halloween, salle socioculturelle (Amis de St-Angeau)
- **Mercredi 1^{er} novembre** : Cyclocross, St-Angeau (Terrain de la Barraude) (Comité des Fêtes)
- **Dimanche 5 novembre** : repas choucroute - adulte : 16 €, enfant 6-12 ans : 7 € (Comité des Fêtes)
- **Mercredi 15 novembre / 17h-20h** : don du sang, salle socioculturelle
- **Jeudi 16 novembre** : vente de vêtements, salle socioculturelle (EIDER)
- **Samedi 2 décembre / 12h30** : repas des anciens, salle socioculturelle (commune de St-Angeau)
- **Samedi 9 décembre** : marché de Noël, Place Joubert à St-Angeau (Comité des Fêtes)
- **Dimanche 17 décembre / 14h-19h** : boom des enfants, salle socioculturelle (Cagouilles dynamiques)

**RETROUVER TOUT L'AGENDA
RÉACTUALISÉ EN PERMANENCE SUR
www.saint-angeau.fr**



Mairie de Saint-Angeau

2 Place Arsène Roudy
16 230 Saint-Angeau
tél : 05.45.39.21.45
fax : 05.45.20.70.85

mairie.saint.angeau@wanadoo.fr
www.saint-angeau.fr

Ouverture :

du lundi au jeudi : 9h-12h30
vendredi : 9h-12h30 et 14h-16h

Directeur de publication : Jacques BOURABIER

Impression : Médiaprint, Chasseneuil-sur-Bonnieure

420 exemplaires

Dépôt légal : juillet 2017



› URGENCES

- **SAMU** : 15
- **Pompiers** : 18
- **Gendarmerie** : 17

› MAISON DE SANTÉ

- 05 45 20 57 85 (médecins, kinésithérapeutes, infirmières)
- 05 45 20 57 86 après 17h pour les infirmières

› PHARMACIE

- **H. DUPRÉ** : 2 rue de Neufgrange, 16230 St-Angeau - 05 45 39 22 62

› ÉCOLES

- **École St-Angeau** : 09 60 09 98 61
- **École St-Amant-de-B.** : 05 45 39 22 68
- **Garderie périscolaire** : 05 45 20 35 66

› SERVICES

- **LA POSTE** : 05 45 39 21 46
- **Taxi Nord Charente** : rue de La Rochefoucauld, 16230 St-Angeau, 06 33 44 47 87
- **Office notarial Me F.FERRANT et Me V. DANTON-FERRANT** : 1 rue Traversière, 16230 St-Angeau, 05 45 39 21 32
- **Camping Devezeau** - 05 45 94 63 09 ask@campingdevezeau.com
- **Préfecture de la Charente** : rue de l'Arsenal, 16016 Angoulême, 0821 803 016
- **Pôle Emploi** : avenue du Professeur Girard, 16700 Ruffec, cs 80111 - tél. 3949
- **ADMR** : avenue de Korb, 16230 Mansle, 05 45 20 77 48
- **Maison de retraite EHPAD Les Jonquilles** : 9 rue des Plantes 16230 St-Angeau, 05 45 39 23 30
- **APCP La Tardoire** : 13 rue Charles, Mansle, 06 50 30 80 24
- **Maison des solidarités (MDS)** : 7 Square Jean Bouillon, 16230 Mansle

05 16 09 51 01

- **Centre Social et Culturel du Pays Manslois** : 21 rue Martin, 16230 Mansle, 05 45 20 72 08, www.cscpm.fr
- **Communauté de communes Cœur de Charente** : 10 rte de Paris, 16560 Tourriers - 05 45 20 68 46 www.coeurdecharente.fr
- **Pays du Ruffécois** : rue du Château, BP 90033, 16230 Mansle 05 45 20 34 94 www.paysduruffecois.com

ASSOCIATIONS

avec noms et coordonnées des président(e)s

- **Amicale des ACPG - CATM** - Laurent Maupetit - 05 45 39 29 24
- **APE** - Sébastien Laurent - 06 74 88 28 22
- **Les Cagouilles dynamiques** - Patricia Colomar - 05 45 92 27 87
- **Club des Amis de St-Angeau** - Lynda Oldfield - 05 45 92 73 60 - lynda.oldfield52@gmail.com
- **Comité des Fêtes de Terrebourg** - Laurent Maupetit - 05 45 39 29 24 laurent.maupetit0304@orange.fr
Section animations - M-Reine Dele-na - animations@comite-fetes.org
- **CSSA** - Alain Ducluzeaud - 06 10 29 21 42 - alain.ducluzeaud@sbdinc.com
- **Drôles & Drôlesses** - Quitry Bousquet-Figeroux - 05 45 39 29 24
- **Mélusine** - Bernard Daubigné - I. Allard - 05 45 20 77 31 isabelle.allard7@wanadoo.fr
- **Société de chasse** St-Angeau-St-Amant-de-Bonnieure - C. Clerfeuille 05 45 39 56 71
- **Tennis Club** - Alain Thill - 06 85 64 90 63 thillmat@wanadoo.fr
- **Les Traînes Galoches** - Annie Boncour - alnoma16@gmail.com
- **Yoga Club** - Geneviève Gamaury - 05 45 63 90 13 - 06 73 38 58 34 - genevieve.gamaury@gmail.com